



CONSEIL MUNICIPAL

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 22 mai 2023 à 20h00 à la mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 17 mai 2023

Le Maire
Arnaud PRAILE

ORDRE DU JOUR

I DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Marchés signés

II FINANCES

- Modification du forfait emplacement Trott & Nature
- Demande de subvention dispositif « Fonds Vert 2023 »

QUESTIONS DIVERSES